



SNPF Flash info

Bulletin d'information des pédiatres du jeudi 16 octobre 2025

OPTAM, suite...

Cette histoire d'OPTAM est très compliquée, et il nous est difficile de donner une conduite à tenir unique pour tous les pédiatres. En effet, la situation comptable n'est pas la même pour tous, le profil de la patientèle non plus.

Les messages que nous délivrons sont les suivants :

Attendre le 3 novembre 2025 pour signer, même si des pressions s'exercent sur vous.

Le nouveau contrat sera appliqué au 1^{er} janvier 2026 si les revalorisations sont effectives, et dans ce cas, les taux qui ont été donnés en juin seront ceux qui seront appliqués en 2026.

D'ici là bien sûr, les anciens taux continuent de s'appliquer.

Il vous faut tenter de demander des explications à votre caisse, mais malheureusement, il n'est pas certain que l'on vous réponde...

Il est difficile de faire un choix :
rester dans l'OPTAM,
ou passer en secteur 2 sans OPTAM.

Il faut vraiment que vous demandiez l'avis de votre comptable, seul en mesure d'effectuer des simulations pour vous dire quelle est la meilleure option (ou la moins mauvaise...).

Quelques rappels tout de même :

Si vous quittez l'OPTAM : Perte de la participation à l'assistant médical.

Perte du FPMT (forfait patientèle médecin traitant).

Qu'en serait-il de la ROSP ? On ne peut guère le dire actuellement.

Disparition de la prise en charge par la caisse d'une partie des cotisations sociales (fonction du revenu).

MAIS, il vaut mieux quitter l'OPTAM que d'en être exclu, car vous pouvez y revenir quand vous voulez, aux mêmes conditions définies par l'actuel contrat.

Alors que, **si vous êtes exclu de l'OPTAM**, vous devrez attendre obligatoirement la prochaine convention pour pouvoir y revenir.

Pour en savoir plus : Vous trouverez ci-après le lien d'inscription pour le webinaire OPTAM.

Webinaire Optam 21/10 - Avenir Spé

au cours duquel, il vous sera possible de poser quelques questions. Attention, s'inscrire avant le 21 octobre 15h.

D^r Eric SELLAM
Président

D^r Frédéric COUTTENIER
Premier Vice-Président

D^r Jean-François PUJOL
Secrétaire général

Jeudi 16 octobre 2025

SNPF Flash info

Page 1 / 1

Si vous ne souhaitez pas recevoir les lettres d'information de la part du SNPF, merci de nous le faire savoir.